

N°1246

du 09
JUIL 2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6 En glissement annuel, à fin 2017

Les exportations des produits agricoles du Togo ont accru de 29,9 %, en valeur

P4 Avec l'appui de la coopération financière allemande

Les études architecturales, techniques et environnementales de 5 villes lancées

P6 Pour le compte du Projet d'opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables

Les jeunes micro-entrepreneurs à l'alphabétisation fonctionnelle dans 200 villages

P.3 Pour éviter des sanctions dommageables aux entreprises

La CNSS publie une circulaire à l'endroit des employeurs et des travailleurs indépendants

P.3 Performance à mi-parcours du Plan stratégique national 2016-2020

Les objectifs 90-90-90 de l'Onusida atteints respectivement à 64%, 89% et 79% au Togo

P.4 Après les inondations et dégâts sur les cultures en 2018

La FAO appuie les ménages victimes dans les Savanes à se relancer

P.4 Lancement officiel du ProMIFA ce 5 juillet 2019 à Lomé

Environ 40.000 emplois directs en milieu rural à créer et consolider



Ingrid Awade, Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

P.3 Résultats provisoires des élections locales

Les raisons qui confortent «la razzia» de UNIR

* 895 conseillers municipaux UNIR sur 1490 mis en jeu, selon les résultats provisoires de la CENI

AZIMUTS INFOS

Des astéroïdes menacent-ils la Terre ?

Alors que les planètes de notre Système gravitent autour du Soleil dans un manège bien huilé, certains astéroïdes jouent les trouble-fêtes. Croisant l'orbite de la Terre, ils représentent une menace potentielle pour nous. Mais quelle est l'étendue de cette menace ?

Les astéroïdes sont des corps célestes rocheux qui orbitent autour du Soleil en restant, généralement, confinés au sein de la Ceinture principale d'astéroïdes. Mais certains d'entre eux s'aventurent un peu trop près de nous et sont donc appelés des Near-Earth Objects (NEO), ou géocroiseurs. Ils sont classés dans trois catégories :

*Les astéroïdes Amor croisent l'orbite de Mars, mais pas celle de la Terre, qu'ils ne font que frôler. Au sens strict du terme, ce ne sont donc pas des géocroiseurs, mais ce sont bien des NEO.

*Les astéroïdes Apollon suivent une orbite située majoritairement en dehors de celle de la Terre, qu'il leur arrive de couper.

*Les astéroïdes Aton qui évoluent presque en permanence entre le Soleil et la Terre.

Combien d'astéroïdes potentiellement dangereux ?

En réalité, les géocroiseurs, qui viennent couper l'orbite de la Terre, peuvent être des comètes et des astéroïdes. À l'heure actuelle, on recense une centaine de comètes et plus de 20.000 astéroïdes de ce type. Ces chiffres sont en constante évolution, au fur et à mesure que l'on repère de nouveaux objets. Environ 1.900 astéroïdes sont classés potentiellement dangereux, mais les données du programme Near-Earth Object Wide-field Infrared Survey Explorer (Neowise) de la Nasa suggèrent qu'il y en aurait quelque 4.700. Par définition, le diamètre moyen des astéroïdes considérés comme potentiellement dangereux dépasse les 140 mètres et leur orbite les mène à moins de 0,05 unité astronomique (UA), soit 7,5 millions de kilomètres, de la Terre.

Le plus gros astéroïde géocroiseur connu à ce jour répond au nom de 1036 Ganymède, comme la lune de Jupiter. Découvert en 1924, il mesure une trentaine de kilomètres de diamètre et passera au plus proche de la Terre, à 0,4 UA environ, en 2024. D'ici là, le titre du plus gros astéroïde ayant jamais frôlé la Terre revient à Florence, avec 5 km de diamètre, passé près de notre planète en 2017. Celui qui a suscité le plus de crainte est sans doute Apophis : une collision avec la Terre, prévue en 2036, n'aura cependant pas lieu et tout risque a été écarté par la Nasa.

Si les astéroïdes font si peur, c'est parce qu'ils peuvent anéantir toute vie sur Terre. Mais les impacts d'astéroïdes de plus de 10 km de diamètre, comme celui qui a contribué à l'extinction des dinosaures, sont rares. Ils surviennent en moyenne une fois tous les 100 millions d'années.

Anticiper et éviter les impacts d'astéroïdes

De nombreux programmes traquent des astéroïdes, tels Panstarrs, Neowise, ou encore le Oneos (Center for Near-Earth Objects Studies), sous la tutelle de la Nasa. Pour évaluer la menace qu'ils représentent pour notre chère Planète bleue, dans le but évident de pouvoir réagir à temps si le risque de collision était avéré, on utilise, entre autres, les échelles de Palermo et de Turin. La première est logarithmique : les objets menaçants se voient attribuer une valeur positive, les autres négative. L'échelle de Turin va de 0 à 10, 10 étant synonyme de catastrophe planétaire... Ainsi, le fameux Apophis, classé 4 au départ, a été rétrogradé à 0, le risque étant nul.

Dévier ou détruire des astéroïdes susceptibles de percuter la Terre est un vrai défi. Les scénarios envisagés semblent tout droit sortis des films de science-fiction, mais ils sont pourtant sérieusement étudiés : les dévier en les poussant, par exemple avec des engins spatiaux ; les pulvériser avec une bombe nucléaire ou avec un laser, etc.

Concours

Le Togolais Kokouvi Galley dans la sélection du Prix RFI Théâtre 2019

Le dramaturge togolais Kokouvi Dzifa Galley a été sélectionné pour la finale du Concours RFI Théâtre 2019, d'après un communiqué de la radio. C'est la troisième fois consécutive que le Togolais se retrouve dans la dernière ligne droite de concours. Plus de 200 textes ont été soumis et seulement 13 inédits ont été présélectionnés. Le prix sera remis le 29 septembre à Lomé, dans le cadre des "Francophonies - Des écritures à la scène".

Pour cette sixième édition du Prix RFI Théâtre, 201 candidats, issus de 20 pays, étaient au rendez-

vous. Une nette majorité d'Africains et, dans l'ensemble, encore trop peu de femmes ! Y concourent pour la première fois des auteurs déjà édités.

"Un bon nombre de pièces mettent en scène de nombreux personnages pour faire vivre toute une communauté, qu'elle soit villageoise ou urbaine. Les lieux récurrents sont des "no man's land" et les routes de l'exil. La rue avec son petit peuple et ses règles. Parfois la maison familiale, la place du village ou le palais d'un dictateur sont le théâtre de quelque farce grotesque ou de quelque tragi-comédie



ubuesque", d'après le communiqué.

Quant au texte du Togolais, il est intitulé L'Endos, il porte sur la thématique de l'oppression qui peut

résulter parfois du veuvage. Une jeune femme vient de perdre son mari, elle doit, selon la tradition, rester recluse dans une case de veuvage : "Entre l'affliction du deuil et l'algie sensorielle, suinte puis gicle d'elle, une voix plurielle, la réminiscence, la rage, le dépit, tout en portant la promesse du futur". Elle évoque sa jeunesse, sa vie de famille. Sur elle pèse la présence muette d'une vieille femme, garante du rituel de veuvage... Tout réside dans l'atmosphère de cette clôture propice au deuil.

Plusieurs africains et un antillais participent à cette sixième édition.

Patrimoine

Le Royaume-Uni va remettre des objets d'art pillés à l'Irak et à l'Afghanistan

Des objets d'art pillés en Irak et en Afghanistan et saisis au Royaume-Uni vont être restitués à leurs pays d'origine après avoir été expertisés par le British Museum, a annoncé le musée londonien lundi. "Le British Museum

a beaucoup travaillé avec les douanes britanniques, Scotland Yard et d'autres organismes gouvernementaux pour identifier et restituer des objets pillés en Irak et d'Afghanistan lors des récents conflits, et ce ne sont que quel-

ques merveilleux exemples", a expliqué aux journalistes Hartwig Fischer, directeur du British Museum. Il s'agit de sculptures du Gandhara (ancien nom d'une région du nord-ouest du Pakistan), illégalement exportées

d'Afghanistan et saisies par les autorités britanniques en septembre 2002, et de tablettes d'argile datant d'une période comprise entre le VIe et le IVe siècle avant Jésus-Christ saisies en février 2011.

Notre-Dame de Paris

Les promesses tardent à être concrétisées

Selon la chaîne américaine CBS News, les milliardaires français qui se sont précipités pour promettre, au total, pas moins de 500 millions d'euros pour reconstruire Notre-Dame de Paris traînent maintenant

un peu des pieds pour verser les sous. Ainsi, au 14 juin, soit deux mois après l'incendie, pas un seul euro n'avait été versé. Depuis, les familles Arnault et Pinault ont versé au total 20 millions d'euros sur un

total de 300 millions d'euros promis. C'est que, selon le directeur de la communication de Notre-Dame André Finot, cité par l'Associated Press en juin, les riches donateurs "veulent savoir

exactement pour quoi leur argent sera dépensé", et ne désirent pas "juste payer les salaires des employés". Pour le moment, ce sont donc les dons des particuliers qui aident à s'en charger.

Nécrologie

Cinéma : Artur Brauner, défenseur de la mémoire de la Shoah est décédé

Artur Brauner, producteur allemand aux plus de trois cents films, dont plusieurs grands succès consacrés à la mémoire de la Shoah, comme Europa Europa, est mort dimanche 7 juillet à Berlin à l'âge de 100 ans. Il restera célèbre pour sa participation à la production de grands succès consacrés à la mémoire de l'Holocauste, comme "Europa Europa".

"L'Allemagne perd un de ses



producteurs de cinéma les plus importants de l'après-guerre", a indiqué dans un communiqué la secrétaire d'Etat à la Culture, Monika Grütters. "Qu'un Juif polonais persécuté émigre ainsi après la guerre dans le pays des assassins de sa famille, pour produire des films et participer à la reconstruction démocratique de l'Allemagne, est un grand cadeau pour notre pays", a-t-elle dit.

Né le 1er août 1918 à Lodz, ce fils d'un marchand de bois avait survécu à l'extermination des juifs de Pologne en se réfugiant avec les siens en Union soviétique. Artur Brauner avait émigré à Berlin après la guerre et fondé la société de production cinématographique CCC, dans le secteur américain de la ville. Une autre partie de sa famille a émigré en Israël.

Disparition

La légende de la bossa nova, Joao Gilberto, est mort

Le Brésilien Joao Gilberto, une des légendes de la bossa nova dont la voix douce susurrant "The girl from Ipanema" continue de bercer les cœurs près de 60 ans après son enregistrement, est décédé à 88 ans, a annoncé samedi son fils Joao Marcelo sur Facebook.

Guitariste et chanteur intimiste de l'âme brésilienne, il s'est produit sur les plus grandes scènes du monde. Parmi ses nombreux morceaux d'anthologie, figurent Desafinado, Garota de Ipanema, Chega de saudade.

"Joao a changé la musique du monde pour toujours. Il a enseigné la délicatesse au Brésil, il a apporté la modernité. C'est une perte irréparable", a réagi la chanteuse brésilienne Gal Costa à l'annonce du décès, selon un communiqué.

"Son importance pour la musique est incalculable. Il fut la principale voix du mouvement musical brésilien le plus connu dans le monde et a été révolutionnaire presque sans l'avoir voulu", avait expliqué il y a quelques mois à



l'AFP Bernardo Araujo, critique musical du journal O Globo.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Réécipissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Résultats provisoires des élections locales

Les raisons qui confortent «la razzia» de UNIR

* 895 conseillers municipaux UNIR sur 1490 mis en jeu, selon les résultats provisoires de la CENI

Les résultats de l'élection des conseillers municipaux du 30 Juin viennent de mettre en lumière, sans aucune contestation, l'assise nationale et l'encrage dans la population à la base du parti au pouvoir UNIR. Cette élection était un véritable test pour le parti présidentiel qui se targuait d'être le plus grand au Togo. Il vient de le passer «haut les mains». Les plus sceptiques l'ont reconnu. On ne saurait encore parler de fraudes massives, de trucages et patati patata...

Eric J.

Lemoins que l'on puisse dire, c'est que le parti «à la colombe blanche» a su convaincre les Togolais depuis sa création en 2012 d'adhérer à ses principes et idéaux. Les ressentiments négatifs envers le parti au pouvoir d'alors, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), ont déteint sur le nouveau parti aux premières heures de sa naissance puisque quelques caciques de l'ancien s'y retrouvaient encore. Mais patiemment, avec méthode et courage, le Président de la République, Faure Gnassingbé, Président du parti, a su imprimer sa marque au parti pour qu'il incarne une autre alternative aux Togolais qui ne voulaient plus du RPT mais qui étaient aussi déçus d'une opposition qui se radicalisait de plus en plus depuis 2005. Les différents scrutins ont démontré la montée en puissance de UNIR que les Togolais rejoignent de plus en plus où auquel ils affichent leur sympathie. Les législatives de 2013 (2/3 des sièges), la présidentielle de 2015 (58,75 %), les dernières législatives de 2018 (58 députés) et cette razzia au niveau de ces locales (895 conseillers municipaux sur 1490 en attendant le vote dans les circonscriptions de Bassar 4, Avé 2, et Oti Sud reporté pour des raisons techniques) que le pays n'a plus connu depuis 1987 démontrent cette dynamique. Et il y a bien une raison à cela.

Elle s'explique d'abord par le maillage du territoire national. Qu'on le veuille ou non, UNIR est le seul parti qui peut se targuer d'avoir une représentation dans toutes les loca-

lités (villes, villages et hameaux) du Togo. Cette élection locale vient de le prouver avec la présence des candidats UNIR dans toutes les circonscriptions électorales, aussi bien celles qu'elle a bien voulu laisser à des alliés ou à des indépendants. D'ailleurs, Gerry Taama, président du NET l'a reconnu lors d'une émission sur une radio de la capitale après la proclamation des résultats en invitant les autres partis de l'opposition à s'inspirer de la méthode du parti au pouvoir.

Ce maillage du pays est aussi doublé d'une certaine loyauté des militants au parti. Au temps forts de la crise de 2017 où des milliers de Togolais étaient dans les rues pour des contestations politiques tous azimuts, ils n'ont pas baissé les bras pour démontrer leur présence et leur soutien à leur champion. Quand il s'est agi du boycott du recensement électoral de 2018, lancé par la coalition des 14 partis politiques, en vue des élections qui s'ensuivront, les militants du parti «bleu» n'ont pas hésité à aller se faire recenser comme les instances dirigeantes du parti le leur ont recommandé. On peut dire que c'est cette discipline qui a payé, car, tous les militants possèdent de nos jours leur carte d'électeur, le sésame qui permet de mettre un bulletin de son candidat dans les urnes. Ainsi UNIR a fait le plein de vote de ses militants et sympathisants dans toutes les localités. Les chiffres provisoires annoncés par la CENI l'attestent et sont sans appel : 1490 sièges pour UNIR contre 134 à l'ANC, 131 à la C14, 44 à l'UFC, 33 au NET et 25 au MPDD pour ne citer que les plus signifi-

tifs.

Il est indéniable que si UNIR a pu engranger autant de sièges par le vote, c'est aussi grâce aux moyens financiers et logistiques qu'il déploie sur le terrain lors des campagnes électorales, doublés des messages axés sur le Plan national de développement (PND) et des progrès endogènes qu'il va induire. Les trois axes du PND ont été abondamment exploités et l'espoir d'une vie meilleure pour les jeunes, les femmes et les communautés à la base a été suffisamment exaltés durant les jours qui ont précédé le vote, au moment où les candidats de certains regroupements et formations politiques ressassaient encore les vieilles rengaines mille fois entendues depuis quelques décennies. Il semble que les populations ont été séduites par les «artifices électoraux» des candidats du parti au pouvoir et ont été sensibles à leurs messages d'inclusion et de prospérité collective. Pour le secrétaire exécutif de UNIR, en accordant dans une large majorité leurs suffrages aux listes présentées par UNIR, les populations togolaises réaffirment leur adhésion à la vision de développement et de construction nationale portée par le président du parti, Faure Essozimna Gnassingbé. «Le grand parti UNIR mesure à sa juste valeur la responsabilité qui lui incombe à ce stade de la vie nationale et réaffirme sa détermination à instaurer au sein des conseils municipaux une gouvernance locale ouverte et inclusive, pour le renforcement de la démocratie participative dans notre pays» a-t-il dit.

Performance à mi-parcours du Plan stratégique national 2016-2020
Les objectifs 90-90-90 de l'Onusida atteints respectivement à 64 %, 89 % et 79 % au Togo

Late Pater

La lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles se poursuit. En mars 2016, le Plan stratégique national (PSN) de lutte contre le sida 2016-2020, qui est aligné sur les objectifs 90-90-90 de l'Onusida et a inspiré les priorités du Plan national de développement sanitaire du Togo (PNDS, 2017-2022), a été validé. Selon ses objectifs, à l'horizon 2020, 90% des personnes vivant avec le VIH (PVIH) connaissent leur statut sérologique, 90% des personnes séropositives sont mises sous traitement et 90% des personnes sous traitement ont une charge virale nulle. Les 4 et 5 juillet 2019 à Lomé, le Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS/IST) a tenu le 4ème forum national des acteurs et partenaires engagés dans la lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose au Togo, autour du thème "Objectifs 90-90-90 en 2020 : où en sommes-nous ?". Objectif : analyser la performance à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique national et le chemin qui reste à parcourir vers l'atteinte des objectifs 90-90-90 de l'Onusida en 2020. Les participants ont ainsi fait le point des interventions mises en œuvre en 2018, des résultats obtenus et défini les stratégies pour l'atteinte des objectifs 90-90-90.

À l'ouverture des travaux, le secrétaire général du ministère de la Santé et de l'hygiène publique, Médecin Lt-Col. Sossinou Marcel Awoussi, salue les résultats encourageants obtenus dans la riposte nationale depuis 10 ans, avec une baisse significative des nouvelles infections et du taux de décès lié au sida. "À la fin de l'année 2018, près de 65.000 PVIH étaient sous ARV



Pr Vincent Palokinam Fitché, coordonnateur du CNLS/IST

et 80% des femmes enceintes séropositives attendues dans le pays ont reçu les antirétroviraux (ARV), dans le cadre du programme de réduction de la transmission du VIH à l'enfant", a-t-il indiqué. Avant de reconnaître que d'énormes défis restent à relever pour atteindre le principal objectif d'une génération sans Sida que le gouvernement s'est fixé à l'horizon 2020. Il urge donc de corriger les faiblesses et accélérer la mise en œuvre des interventions à haut impact.

L'Onusida a la même approche. Selon son directeur Togo, Dr Christian Mualala, un long chemin reste à parcourir pour combler les écarts, rompre les barrières et réparer les injustices. Il appelle "à prendre des mesures immédiates visant à mettre le monde sur la bonne voie pour atteindre les objectifs primordiaux de 2020". Dr Mualala s'est réjoui de toutes les interventions mises en œuvre par le Togo et a indiqué que la poursuite de l'innovation est essentielle, sur le plan technologique et de l'exécution des programmes, en vue des résultats plus probants.

De son côté, Pr Vincent Palokinam Fitché, coordonnateur du CNLS/IST, indique que la prévalence du VIH/Sida est stable au Togo depuis 2010. Le taux de prévalence du VIH/Sida est estimé à 2,2% en 2018 ; les nouvelles infections ont chuté de plus de 60% ; et le taux de décès lié au Sida a baissé de 45%. Depuis 2016, le Togo offre, chaque année, le conseil et le dépistage à plus de 400.000 personnes. La prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant a atteint une couverture géographique des services dans plus de 72% des structures. En matière de traitement, 64.722 personnes vivant avec le VIH étaient sous ARV. En ce qui concerne la prise en charge de la co-infection tuberculose/VIH, les statistiques annoncent plus de 99% de tuberculeux dépistés et mis sous traitement antituberculeux et antirétroviraux. Au finish, dans le cadre des objectifs 90-90-90, les résultats ont été atteints respectivement à 64%, 89% et 79%, selon le coordonnateur du CNLS/IST.

Pour éviter des sanctions dommageables aux entreprises

La CNSS publie une circulaire à l'endroit des employeurs et des travailleurs indépendants

Au Togo les textes qui régissent le secteur de la sécurité sociale font obligation à toute personne physique ou morale, publique ou privée, occupant au moins un travailleur salarié au sens de l'article 3 de la loi n° 2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale et de ses textes d'application, d'avoir une immatriculation à la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS). Mais il semble que certains passent outre. La direction de la caisse nationale de sécurité a tenu à rappeler ces obligations aux concernés à travers une circulaire qui retrace l'essentiel de la loi de 2011 et surtout les sanctions y afférentes en cas de non observations de ces prescriptions légales.

Eric J.

Ainsi, aux termes de la loi qui rappelle la CNSS, l'employeur est tenu de demander son immatriculation à la Caisse au moyen d'un formulaire dans un délai de huit (08) jours à compter : soit de l'ouverture ou de l'acquisition de l'entreprise si celle-ci comporte l'emploi de salariés ; soit du premier embauchage d'un salarié. Elle précise que tout opérateur économique, personne physique, qui crée une entreprise et qui n'emploie pas encore de travailleur salarié est immatriculé en qualité de travailleur indépendant. L'immatriculation du tra-

vailleur à la Caisse s'effectue obligatoirement à la diligence de l'employeur dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de son embauche, sous peine des sanctions prévues à l'article 95 de la présente loi (art 7 et suivants).

Dans le cas où le travailleur a déjà été immatriculé par son employeur précédent, le nouvel employeur est tenu d'en informer la Caisse pour la mise à jour de la carrière du travailleur, et ce, dans le délai prescrit.

En ce qui concerne le paiement des cotisations, les textes indiquent que les cotisations dues au titre du régime général de sécurité sociale

institué par la loi sont assises sur l'ensemble des rémunérations perçues par les personnes assujetties, y compris les indemnités, primes, gratifications, commissions et tous autres avantages en espèces, ainsi que la contre-valeur des avantages en nature, mais à l'exclusion des remboursements de frais et des prestations familiales versées en vertu des dispositions de la présente loi. L'évaluation des avantages en nature est faite conformément aux textes en vigueur en la matière. Les cotisations d'un mois doivent être versées dans les quinze (15) premiers jours du mois suivant le mois échu. Le montant des



Le bâtiment du siège de la CNSS

rémunérations servant de base au calcul des cotisations ne peut être inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) en vigueur sur le territoire national. «L'employeur est débiteur vis-à-vis de la Caisse de l'ensemble des cotisations dues. Il est responsable de leur versement y compris de la part mise à la charge du travailleur et qui est précomptée sur la rémunération de celui-ci lors de chaque paie», peut-on lire

dans la loi. Toute convention ou décision contraire est nulle et de nul effet, rappelle-t-on à la CNSS.

À défaut de remplir ses obligations, l'employeur indolent s'expose à des sanctions. L'article 17 dit que l'employeur est tenu de verser la totalité des cotisations dues notamment la part patronale et la part ouvrière dans les délais. Une majoration de cinq pour cent (5 %) est appliquée aux cotisations qui n'ont pas été acquittées à la date limite d'exigibilité des

cotisations définies à l'article 12 de la présente loi. Cette majoration est augmentée de un pour cent (1 %) des cotisations non acquittées par mois ou fraction de mois écoulé après l'expiration de trois (03) mois à compter de la date d'exigibilité des cotisations.

Aussi, l'employeur est tenu de produire trimestriellement une déclaration nominative de rémunérations indiquant, pour chacun des Salariés

(suite à la page 4)

Après les inondations et dégâts sur les cultures en 2018

La FAO appuie les ménages victimes dans les Savanes à se relancer

Late Pater

Le bureau de la Représentation de la FAO au Togo a procédé, le 5 juillet 2019 à Lomé, à la signature des protocoles d'accord avec trois des quatre partenaires ciblés pour la réalisation d'activités spécifiques dans la mise en œuvre du projet "Appui au renforcement de la résilience des ménages affectés par les inondations dans la région des Savanes au Togo". Ces partenaires sont : la Direction régionale de l'agriculture, de la production animale et halieutique de la région des Savanes (DRAPAH/Savanes) ; la direction régionale des Savanes de l'Institut de conseil et d'appui technique (DR-ICAT/Savanes) ; la Croix-Rouge togolaise, section Savanes ; et l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Le protocole d'accord est un contrat qui lie une structure (étatique ou non étatique) à but non lucratif à la FAO, pour la fourniture d'un certain nombre de services pour le bien-être des populations.

Le communiqué officiel du Bureau de la FAO au Togo renseigne que la convention entre la DRAPAH et la FAO s'élève à 7.500.000 francs Cfa et servira à l'identification et à la vali-

dation de la liste des bénéficiaires, à la réception et l'entreposage des intrants et matériels, à la distribution des kits aux 900 bénéficiaires, puis au suivi des activités des autres partenaires du projet. Avec 16.350.000 francs Cfa, l'ICAT/Savanes assurera la formation en techniques de production agricole, en appui à la mise en place des poulaillers traditionnels améliorés et l'appui-accompagnement des bénéficiaires. La Croix-Rouge togolaise/Savanes est chargée de la mise en place et l'animation des Associations villageoises d'épargne crédit (AVEC) et des Clubs d'écoute communautaire (CEC), pour 11.000.000 francs Cfa. Al'ANPC, la FAO confie le renforcement des capacités de tous les acteurs des cantons sinistrés sur la gestion des risques de catastrophes, pour un coût de 6.600.000 francs Cfa.

En rappel, au cours de l'année 2018, la région des Savanes a enregistré des précipitations supérieures à la moyenne. Les fortes précipitations observées pendant les mois de septembre et octobre 2018, couplées au débordement du barrage de Kompienga au Burkina Faso, ont entraîné des inondations

dans les préfectures de Kpendjal et de l'Oti. Elles ont causé d'importants dégâts sur les cultures particulièrement dans ces deux préfectures. Au total, 2.722 ménages dans 11 cantons ont été affectés par cette catastrophe pour une superficie totale de 1763 ha pour le riz et 698,5 ha pour le maïs.

Face à cette situation, un appui immédiat des partenaires devrait contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales qui y vivent. D'où la réponse de la FAO à travers le projet "Appui au renforcement de la résilience des ménages affectés par les inondations dans la région des Savanes au Togo", d'un montant de 366.000 dollars US. L'impact recherché à travers ce projet est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations rurales de la région des Savanes soumises à diverses menaces et contraintes, notamment climatiques et économiques. Dans l'immédiat, il est nécessaire de renforcer les capacités des ménages victimes des inondations à relancer et diversifier leurs productions et moyens d'existence et à mieux maîtriser leurs ressources.

Lancement officiel du ProMIFA ce 5 juillet 2019 à Lomé

Environ 40.000 emplois directs en milieu rural à créer et consolider

Late Pater

Financé à hauteur de 20,24 milliards de francs Cfa dont 13,37 milliards par le Fonds international de développement agricole (FIDA), 2,19 milliards par l'Etat togolais, 1,04 milliard par les bénéficiaires et 3,64 milliards par le secteur privé, le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA) a pour objectif d'offrir aux acteurs des chaînes de valeur agro-pastorales organisées et performantes, un accès durable aux marchés et à des services financiers et non financiers adaptés. Sur une durée de six ans à partir de 2019. Le 29 janvier 2019, le conseil d'administration du Fonds international de développement agricole l'a approuvé. Ce 5 juillet 2019, le ProMIFA est officiellement lancé, en présence d'une mission du FIDA conduite par M. Lisandro Martin, Directeur Afrique de l'ouest et du centre, département de la gestion des programmes du FIDA.

À l'occasion, le ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique, Koutéra Bataka, a renouvelé la gratitude du Togo à l'équipe du FIDA qui a permis d'éla-



Kodjo Agbossoumonde, directeur général du MIFA

borer le projet en un temps record — les diligences et négociations ont été bouclées en moins de quatre mois — et a rassuré le Fonds des «dispositions idoines qui sont prises pour une mise en œuvre efficace du ProMIFA en vue de l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés : la formation-accompagnement de 160 000 membres des coopératives ; le financement d'environ 100 000 acteurs de la chaîne de la valeur agricole ; la création/consolidation d'environ 40 000 emplois directs en milieu rural dont 10 000 auto-emplois». On parle d'une cible de 300 000 bénéficiaires directs issus de groupements d'exploitations ruraux, d'associations professionnelles, de micro-entreprises agricoles. Et selon la précision du directeur général du mécanisme

incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA), Kodjo Agbossoumonde, «pour un impact majeur sur le groupe cible, à savoir les femmes et les jeunes, le ProMIFA appuiera, en premier lieu, un nombre limité de filières agro-sylvo-pastorales de (riz, maraîchage, maïs et aviculture), tout en restant ouvert à d'autres filières dont le sésame, le manioc».

La composante 1 du ProMIFA se concentrera sur l'appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales ; la composante 2 se focalisera sur l'appui au développement des produits et services financiers ; et la composante 3 axée sur la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et le transfert des savoirs.

Avec l'appui de la coopération financière allemande

Les études architecturales, techniques et environnementales de 5 villes lancées

L'Agence d'exécution des travaux urbains au Togo (AGETUR-Togo), agissant au titre de maître d'ouvrage délégué pour gérer le Projet d'appui à la décentralisation (PAD) au nom du gouvernement togolais, vient de donner quitus à l'attribution de deux marchés relatifs à la composante 1 dudit projet, à savoir constructions/réhabilitations des infrastructures économiques prioritaires, dans cinq (5) villes du Togo. Pour le compte des villes d'Aného, Atakpamé et Sotouboua, l'entreprise Banca Engineering—Poly Consult a la charge de mener des études architecturales, techniques et d'impact environnemental et social des projets prévus. Et pour Kara et Dapaong, une mission identique est attendue de Betra—Batir. Les deux missions entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la version 2 du projet PAD financé par un don de la coopération financière allemande à travers la banque de développement KfW.

En plus des communes de Kpalimé, Tsévié et Sokodé, objet de la mise en œuvre de la première phase du Projet d'appui à la décentralisation (PAD), démarré le 10 novembre 2014, c'est le tour de cinq nouvelles communes du Togo d'être inscrites dans la nouvelle version (phase II) de ce projet, par un acte officiel de signature de deux documents, le 26 septembre 2017 à Lomé, servant de feuille de route dans l'amélioration de l'aménage-

ment urbain du Togo. Ces deux contrats, précisait-on, s'inscrivent dans le contexte de la mise en œuvre de ce projet financé par la coopération allemande (KfW) à hauteur de 12 millions d'euros, soit 7,8 milliards de francs Cfa. Ces financements seront complétés par une participation de l'Etat togolais à hauteur de 1,2 milliard et par les communes bénéficiaires pour 140 millions de francs, soit un coût global d'environ 9 milliards.

L'objectif du projet est de renforcer les villes secondaires ciblées comme pôle de croissance à travers la promotion des circuits économiques, particulièrement par l'utilisation pérenne des infrastructures fournies ou réhabilitées et d'améliorer la gouvernance locale. Ainsi, la première phase concernant trois communes du Togo, à savoir Kpalimé, Tsévié et Sokodé étant toujours en cours d'exécution, les communes d'Aného, Atakpamé, Kara, Sotouboua et Dapaong viennent de s'ajouter aux premières et le financement du projet sera renforcé par les prochaines interventions de l'Union européenne et la Coopération technique allemande (GIZ). Christoph Sander, l'ambassadeur allemand d'alors, avait «réaffirmé l'engagement de son pays à accompagner l'Etat togolais dans son processus de décentralisation et de modernisation de ses collectivités locales. Elle tient, selon lui, à aider pour asseoir une administration lo-

cale. Ceci dans le but de partager les expériences surtout dans la participation de la population à la gestion des affaires de la cité».

Le PAD est décliné particulièrement en trois composantes, à savoir la promotion des circuits économiques de proximité, le renforcement des capacités des administrations communales et autres acteurs locaux pertinents, et la mise en place et la gestion pérenne d'un système innovant de suivi-évaluation par les citoyens (SYSEC).

Pour éviter des sanctions dommageables aux entreprises

La CNSS publie une circulaire à l'endroit des employeurs et des travailleurs indépendants

(suite de la page 3)

de retard supérieur à un mois, une majoration identique est appliquée pour chaque mois ou fraction de mois. Une majoration de 1000 francs CFA est également applicable pour chaque inexactitude, sauf cas de bonne foi, concernant le montant des rémunérations ou le nombre de jours de travail déclarés ou pour chaque omission de salariés constatée pour la déclaration produite par l'employeur.

L'employeur qui a contrevenu aux prescriptions de la présente loi et de ses textes d'application ou qui s'oppose à l'immatriculation de son travailleur est poursuivi devant les juridictions pénales, soit à la requête du ministère public, éventuellement sur la demande du ministre de tutelle, soit à la requête de toute partie intéres-

Répondant à une directive de l'UEMOA en la matière

La Côte d'Ivoire vise un taux d'inclusion financière de 60 % en 2024

La Côte d'Ivoire vient de se doter d'une stratégie nationale pour améliorer son taux d'inclusion financière et le faire passer de 41% actuelle-ment à 60% en 2024, rapporte l'agence de presse Chine nouvelle. "En se dotant de la stratégie nationale d'inclusion financière, le gouvernement entend porter le taux d'inclusion financière de 40% en 2017 à 60% d'ici à 2024", a déclaré le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, Bruno Koné, à une cérémonie offi-

cielle de lancement le 26 juin à Abidjan. La stratégie nationale d'inclusion financière, d'après la même source, est conforme à une directive de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) relative à une stratégie régionale en la matière. Elle s'appuie sur les résultats d'un symposium national organisé en juin dernier qui ont été adoptés en conseil des ministres le 15 mai par le gouvernement ivoirien.

Selon M. Koné, la stratégie natio-

nale couvrant la période 2019-2024 marque "l'engagement du gouvernement ivoirien en faveur d'un accès plus important des populations, y compris celles vulnérables et exclues, aux services financiers formels". "L'analyse du système financier ivoirien montre un faible niveau d'accès des populations aux services financiers, caractérisé par des inégalités multiformes qui touchent à la fois à la représentation spatiale, urbaine, rurale, à l'âge, au genre et

(suite à la page 7)

FOOTBALL/ CAN 2019

Eto'o veut aider le président Ahmad à "réussir sa mission"

Ambassadeur de la Coupe d'Afrique des Nations Total 2019, Samuel Eto'o s'est confié à *cafonline.com* et réaffirme sa volonté d'accompagner les réformes entreprises depuis 2017 au sein de la Confédération Africaine de Football.

Hervé A.

Que représente pour vous le fait d'être ambassadeur de cette CAN Total 2019 ?

C'est un grand honneur et un plaisir d'être aux côtés de la CAF pour la plus grande fête du football jamais organisée sur notre continent. Merci au président Ahmad et merci au comité exécutif. Nous sommes heureux d'être dans ce magnifique pays qui nous accueille.

Est-ce important que les joueurs soient associés à la gestion de la CAF ?

Je dis encore merci au président Ahmad car il a bien voulu que les footballeurs reviennent dans la maison. Il était inconcevable qu'une CAF soit gérée sans que les footballeurs soient associés. Maintenant, il faut s'impliquer davantage et accompagner notre président pour réussir sa mission. Les présidents des 54 associa-



tions membres aussi doivent être derrière le président. Si nous sommes unis nous défendrons mieux les intérêts de notre continent.

Quel est votre meilleur souvenir à la CAN, en tant que joueur ?

Mon meilleur souvenir reste la finale de 2000 face au Nigeria. J'étais souffrant avant le match et je ne savais pas si j'allais jouer. Finalement, je prends la décision

de commencer le match. Je marque le premier but et fais une passe décisive pour Patrick Mboma. Les Nigériens réussissent à revenir au score et nous allons aux tirs au but. Nous gagnons et c'est une immense joie car c'est mon premier trophée dans cette compétition, j'étais un jeune joueur.

Quel est votre plus beau but en CAN ?

Je pense que c'est en 2006 face

au Togo. À la suite d'une belle combinaison du Cameroun, le ballon me parvient à la sortie de la surface de réparation. Je frappe côté opposé et ma frappe termine dans la lucarne.

Comment le football africain a-t-il évolué depuis le début de votre carrière ?

On pratiquait un beau football à mon époque mais c'est vrai qu'aujourd'hui les jeunes ont la chance d'évoluer sur de belles pelouses comme ici ou au Gabon en 2017. Le spectacle est meilleur. Il y a aussi plus de sponsors et une meilleure organisation. Les joueurs sont dans de grands hôtels. On était heureux de faire ce que l'on faisait dans les conditions de l'époque, cela ne nous dérangeait pas. Aujourd'hui, le football africain ne cesse de grandir et j'espère qu'il ne s'arrêtera pas là et qu'il continuera de s'améliorer.

Infantino veut un Mondial féminin à 32 équipes

Les envies de grandeur de Gianni Infantino ne se limitent pas au seul Mondial masculin. Présent à Lyon pour le dernier weekend du Mondial féminin 2019 en France, le président de la FIFA a confié lors d'une conférence de presse son souhait de faire passer le tournoi planétaire de 24 à 32 équipes.

Et cela, dès la prochaine édition, prévue en 2023. Dans un tel scénario, la FIFA relancerait un appel à candidatures. Pas moins de 9 pays ont répondu à l'appel initial, bouclé en avril dernier : Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Colombie, Japon, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Corée du Sud.

Après avoir déclaré que le Mondial féminin 2019 avait été "le meilleur de l'histoire", Gianni Infantino a également annoncé son intention de doubler la dotation au Mondial 2023, pour la porter à 60 millions de dollars. Enfin, le président de la FIFA a confié son souhait de créer très prochainement une Coupe du Monde féminine des clubs.

Accord entre De Ligt et la Juve

Malgré les doutes qui pèsent sur l'avenir de Matthijs de Ligt depuis les derniers jours, son agent Mino Raiola a assuré que le joueur était d'accord avec la Juve mais qu'il manquait un accord entre les deux clubs.

Dans des déclarations pour 'De Telegraaf', l'homme d'affaires italien Mino Raiola a affirmé que son joueur était bien d'accord avec la Juventus Turin : "Il a déjà un accord sur tous les termes personnels avec la Juventus."

Cependant, il manque encore une étape importante de l'opération, alors que la Juventus Turin et l'Ajax Amsterdam n'ont pas encore trouvé d'accord pour le montant du transfert du Néerlandais.

"Le joueur attend juste que la Juventus et l'Ajax trouvent un accord et que le club montre sa volonté de le laisser partir rapidement", a continué Mino Raiola dans ses déclarations.

L'Ajax Amsterdam aurait d'ailleurs refusé une première offre de la Juventus Turin, une offre qui montait à 50 millions d'euros, mais qui a été jugée insuffisante par les Néerlandais.

La pré-saison du club hollandais commence ce lundi et le joueur aimerait se dépêcher, car il sera contraint de commencer sa saison sous les couleurs de l'Ajax, alors qu'il aimerait rejoindre plus vite les entraînements de sa future équipe.

Tielemans file à Leicester

C'est fait, Yuri Tielemans est définitivement un joueur de Leicester. Le Belge vient de s'engager avec les Foxes pour un contrat longue durée, comme indiqué dans le communiqué du club anglais. "L'AS Monaco annonce le transfert de Yuri Tielemans à Leicester City. Le milieu de terrain quitte l'AS Monaco et s'engage définitivement avec le club anglais où il était prêté depuis janvier" informe le communiqué du club asémiste. Il a signé pour 4 ans.

Tielemans est de retour à Leicester. Lors de la seconde partie de saison de janvier à juin, il y avait été prêté avec un certain succès. En seulement 13 rencontres de Premier League, l'ancien d'Anderlecht avait réussi à se mettre tout le monde dans la poche grâce à ses 3 buts et ses 5 passes décisives. Des performances qui ont fini de convaincre ses dirigeants de le recruter définitivement. Ils ont tout de même payé le prix fort.

Ce transfert va rapporter 45 M€ à l'AS Monaco alors qu'il avait coûté 25 M€ il y a deux ans. Le milieu de terrain n'a d'ailleurs jamais vraiment réussi à s'imposer sur le Rocher. Arrivé avec un statut de grand espoir qui n'attendait que la confirmation, Tielemans n'a pas réussi à s'imposer au sein d'un effectif pléthorique. Pas aidé non plus lors de sa deuxième partie de saison par les nombreux changements d'entraîneurs. On attend maintenant le voyage inverse d'Adrien Silva.

LIGUE DES CHAMPIONS

Les demi-finalistes qualifiés pour l'édition suivante ?

Interrogé par le Times sur les réformes de la Ligue des champions, le président de l'UEFA Aleksander Ceferin a déclaré vouloir protéger les demi-finalistes de la compétition.

"Tant que je serai là, il n'y aura pas de Super Ligue." Pour ceux qui ne l'avaient pas compris en février dernier, Aleksander Ceferin a martelé son message dans un entretien accordé au Times.

Le président de l'UEFA a mis son veto au projet de Super Ligue privée, imaginée dans le secret des couloirs par une poignée de grosses cylindrées européennes. Et poussée par l'Association européenne des clubs (ECA) du pré-

sident de la Juventus Turin, Andrea Agnelli. Ceferin n'est toutefois pas hostile à une modification du format de la Ligue des champions. Protéger les équipes qui atteignent le dernier carré de la Ligue des champions fait partie des réformes envisagées pour la compétition. L'idée suit son chemin.

"Nous aimerions protéger des équipes comme l'Ajax cette année, ou Monaco et Leicester auparavant, a déclaré Aleksander Ceferin au Times. L'Ajax a disputé les demi-finales cette année. Et maintenant, ils sont dans l'obligation de vendre tous leurs joueurs car ils ne savent pas s'ils se qualifieront pour la Ligue des



champions l'année prochaine."

Ainsi, le président de l'UEFA souhaiterait que les demi-finalistes se qualifient automatiquement pour la saison suivante. Présenté par l'UEFA début mai, le projet de

réforme, qui fait l'objet d'une controverse et cristallise les tensions, aboutirait à une Ligue quasiment fermée en 2024, quoi qu'en dise le président de l'UEFA, très favorable aux clubs les plus puissants.

OMNISPORTS

Fin de suspension pour le Koweït

Le CIO a annoncé vendredi 5 juillet avoir levé complètement sa suspension, décidée en octobre 2015 à la suite d'une ingérence du gouvernement. La décision a été prise par la commission exécutive du CIO au terme d'un vote par correspondance.

Selon un communiqué de l'organisation olympique, la suspension a été rendue possible par la mise en œuvre concluante de la feuille de route arrêtée par les deux parties. "La première étape de cette feuille de route - la révision et l'adoption de nouveaux statuts pour les clubs de sport, suivies d'élections - a été franchie avec

succès avant la fin janvier 2019.

La deuxième étape - révision et adoption de nouveaux statuts pour les fédérations nationales de sport, suivies d'élections - a été mise en œuvre en étroite coordination avec les fédérations internationales concernées et franchie avec succès au début du mois de juin 2019.

Enfin, la troisième et dernière étape - révision et adoption des statuts du CNO koweïtien, suivies d'élections - a été franchie avec succès le 30 juin 2019, avec la tenue de l'assemblée générale électorale du comité national olympique.

Le Koweït retrouve donc plei-



nement sa place dans le mouvement olympique, à une année et moins d'un mois du début des Jeux de Tokyo 2020. Il pourra donc envoyer une délégation l'an

prochain au Japon. Aux Jeux de Rio 2016, les athlètes koweïtiens concourraient sous le drapeau olympique.

En glissement annuel, à fin 2017

Les exportations des produits agricoles du Togo ont accru de 29,9 %, en valeur

Selon la balance des paiements et position extérieure globale du Togo, édition 2017, les exportations de produits agricoles du Togo portent sur les produits de rente traditionnels (cacao, café et coton fibre), les produits alimentaires d'origine végétale (céréales, farines, piments, épices, légumes et fruits), ainsi que d'autres produits (graines de coton, bois, autres oléagineux, etc.). En 2017, ces exportations se sont chiffrées en valeur à 88.579 millions de francs Cfa, en accroissement de 29,9% par rapport aux 68.173 millions enregistrés en 2016. Cette hausse est essentiellement due à la progression des exportations de coton, des autres matières premières agricoles ainsi que des produits alimentaires d'origine végétale.

Cacao. En 2017, les exportations de cacao ont généré des recettes de 3.125 millions de francs Cfa, en baisse de 61,6% par rapport aux 8.128 millions enregistrés une année plus tôt. Le volume exporté a également régressé de 43,4%, en passant de 5.229 tonnes en 2016 à 2.961 tonnes une année plus tard, en liaison avec l'orientation défavorable de la collecte. En effet, la quantité de cacao collectée en 2017 a connu un repli de 50,6%, suite à des conditions climatiques défavorables. Les clients du Togo ont été la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas.

Café. Les recettes d'exportation

de café se sont inscrites en baisse de 68,1% en s'établissant à 1.482 millions de francs Cfa, contre 4.638 millions en 2016, en liaison avec le repli de 65,7% de la quantité exportée, dans un contexte d'un recul de 53,6% de la collecte. La diminution de la quantité de café collectée en 2017 est liée aux effets néfastes de la sécheresse qui a sévi dans les principales zones de production, ainsi que l'invasion des plantations par des chenilles à queue de rat. En 2017, les clients du Togo ont été les pays de l'Union européenne (Belgique et Italie) et le Maroc.

Coton-fibre. La valeur des exportations de coton-fibre a enregistré une hausse de 39,9% en se chiffrant à 42.281 millions de francs Cfa en 2017, contre 30.224 millions en 2016. Cette évolution est liée à l'augmentation de 29,0% de la quantité exportée, en relation avec l'orientation favorable de la demande. En 2017, le coton-fibre a principalement été écoulé vers l'Asie (Bangladesh, Chine, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Singapour, Turquie et Vietnam) et l'Europe (Italie et Portugal).

Autres matières premières agricoles. En dehors des produits de rente traditionnels, le Togo a exporté, en 2017, diverses matières premières d'origine végétale notamment des graines de coton et du bois. Les exportations de ces autres matières premières agricoles ont augmenté de 187,0% en s'établissant à

4.711 millions de francs Cfa en 2017, contre 1.641 millions en 2016. Les graines de coton ont principalement été écoulées vers l'Arabie Saoudite, l'Inde et l'Espagne. Le bois a été exporté vers l'Asie (Inde) et l'UEMOA (Burkina et Côte d'Ivoire).

Autres produits d'origine végétale. Les autres produits d'origine végétale exportés par le Togo se composent essentiellement d'oléagineux, de céréales et farines, de piments et épices, de légumes et fruits ainsi que de fleurs et boutures. En 2017, les exportations de ces produits se sont inscrites en hausse de 57,1%, en s'établissant à 36.980 millions de francs Cfa, contre 23.541 millions en 2016. Cette progression est essentiellement imputable à l'accroissement de 44,3% des exportations de produits oléagineux, en relation principalement avec la hausse de la demande extérieure. Il s'agit, pour ces produits, des réexportations de produits importés, entre autres, de l'Indonésie et de la Malaisie. Sur la période, les ventes extérieures des céréales et farines ainsi que des légumes et fruits ont également connu des augmentations, respectivement de 981,9% et 153,3%. En revanche, les exportations des piments et épices, des fleurs et boutures ainsi que des divers produits d'origine végétale ont enregistré des replis respectifs de 86,2%, 70,3% et 55,6%. Les oléagineux, composés essentiellement

de l'huile de palme et ses fractions (même raffinées, mais non chimiquement modifiées), des arachides (non grillées ni autrement cuites), des fèves de soja et des autres graines et fruits oléagineux ont été prin-

cipalement écoulés vers la CEDEAO (Bénin, Ghana, Mali, Niger, Sénégal), l'Union européenne (Espagne, Italie et Pays-Bas) et la Chine. Les céréales et farines ont été exportées vers l'UEMOA (Bur-

kina, Guinée-Bissau et Niger). Pour les légumes et fruits, les principaux pays destinataires en 2017 ont été ceux de l'Union européenne (Belgique, France et Pays-Bas), les Etats-Unis, l'Inde et le Viet Nam.

Pour le compte du Projet d'opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables Les jeunes micro-entrepreneurs à l'alphabétisation fonctionnelle dans 200 villages

Sur un financement de l'Association internationale de développement (Ica), le gouvernement envisage, au cours du dernier trimestre 2019, de sélectionner des ONG/Associations qui auront la charge de gérer l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes micro-entrepreneurs non scolarisés dans les 200 villages d'intervention du Projet d'opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables (EJV). Il s'agira d'identifier dans le village un lieu de formation ; de recruter et former/recycler des alphabétiseurs ; de doter les apprenants et alphabétiseurs des fournitures nécessaires (cahiers, stylos, couvertures, cartables, tableau flip-chart et/ou tableau noir, etc.) ; d'équiper les centres d'alphabétisation en mobilier (bancs, tables, chaises, caisse individuelle des apprenants pour ranger les documents comptables en sécurité, etc.) ; et d'élaborer ou mettre à jour les modules adaptés

au groupe cible.

Il s'agira ensuite pour les ONG/Associations de mobiliser la communauté à l'adhésion du programme d'alphabétisation notamment les époux et épouses des bénéficiaires sur le bien-fondé du programme ; de mettre en place de façon participative avec les apprenants/communauté un calendrier d'apprentissage adapté à leur contexte ; de leur dispenser les modules nécessaires ; d'organiser des évaluations en début, à mi-parcours et en fin d'apprentissage. Et de soumettre à l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).

La mission couvre les cinq (5) régions administratives du pays ; et durera dix-huit (18) mois scindée en deux phases de neuf (9) mois d'apprentissage d'un volume horaire de quatre cents (400) heures par phase.

Afin de capitaliser les excellents résultats de la mise en œuvre du

Projet de développement communautaire et des filets sociaux et d'intensifier les efforts en faveur de l'inclusion sociale et économique des jeunes, le gouvernement togolais a obtenu de la Banque mondiale un financement pour la réalisation de ce projet. Il est mis en œuvre à travers 3 composantes : (i) Le volontariat communautaire et formation : Offrir l'occasion de développer de saines habitudes de travail et d'acquies des valeurs civiques tout en participant à une activité valorisée par la communauté ; (ii) Appui aux activités génératrices de revenus : Soutenir les bénéficiaires qui ont achevé avec succès les activités de la composante 1, pour le lancement ou à l'expansion d'une activité génératrice de revenus (à travers une subvention et l'accès au mentorat) ; (iii) Renforcement des capacités : Pour la mise en œuvre des interventions d'emploi

(suite à la page 7)

GAGNE JUSQU'À AU TIRAGE!

10 000 000 FCFA

**LA TRANCHE
COMMUNE
ENTENTE 2019**

**ÇA SE
PASSE
AU TOGO!**

***Achète à 200 FCFA tes tickets de la TCE 2019, gratte et gagne des tickets gratuits ou des lots en espèces allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA !**

***Garde tes tickets non gagnants pour le tirage des lots intermédiaires pour remporter jusqu'à 100.000 FCFA !**

***Découvre trois fois « », et gagne un séjour dans un hôtel de luxe de la place et ta participation au grand tirage régional!**

2470, Avenue de la chance Tél: (00228) 22 53 57 00 / 22 35 57 02 Fax : (00228) 22 51 35 08

BP : 895 Lomé – TOGO E-mail : lonato@lonato.tg / site web. www.lonato.tg

Mode/Le "make-up",

La préférée des dames

Dans ce mode de maquillage, des femmes ont trouvé le secret du rayonnement de leur visage dans cette forme moderne de maquillage. Crayon de beauté, fond de teint, pinceaux, poudres sont devenus entre autres, leurs compagnons inséparables. "J'ai l'habitude de faire le make-up. Quand je le fais, je me sens à l'aise", nous confie Charifa, le make-up, ce mode de maquillage a gagné le cœur d'une multitude de dames à Lomé, à la fleur de l'âge ou non. Si certaines s'attachent par simple plaisance, d'autres y voient une astuce pour rehausser l'éclat de leur visage. "Lorsqu'il faut aller au bureau, il faut avoir un visage rayon-

nant et doux. Le matin, on peut se lever avec des cernes, on essaye un peu de cacher pour avoir une bonne mine. C'est un second visage", explique Patricia.

Au-delà de l'atout artistique que revêt cette forme de fard, sa dimension professionnelle, prend d'importance. C'est le cas de Charifa qui en tire des revenus. Elle dit avoir l'habitude de maquiller beaucoup de femmes pour les mariages. Et elle assure que lorsqu'elle le fait, elle trouve aussi sa part de gain. Comme les adeptes du make-up savent bien le dire, pour se maquiller, il faut avoir le nécessaire. "On a besoin du crayon marron

ou noir. Tout dépend du choix de la personne avec un fond de teint et une liquide parce qu'après avoir le tracage, on a besoin des pinceaux", selon Charifa.

Le make-up est diversement apprécié par la gente féminine qui relève tantôt des avantages, tantôt des inconvénients. Toutefois, dans une aire géographique où le soleil brille quasiment toute l'année, le fond de teint, et autres produits cosmétiques appliqués sur le visage peuvent avoir des effets secondaires tels que l'allergie. Comme quoi, faire le make-up n'est pas sans dangers sur la peau.

Vacances scolaires

Les programmes des chaînes de télévision agüichent les jeunes

Les élèves et écoliers passent l'essentiel de leur temps assis devant le petit écran entraîné de zapper sur des chaînes de leur choix. Le ridicule redouté par certains, c'est que parfois les contenus des programmes visionnés ne sont pas de nature à permettre une bonne instruction de ces jeunes.

Nombreuses sont les chaînes de télévision qui font la préférence des enfants en ces périodes de grandes vacances où cet écran devient leur compagnon au quotidien. scotché devant le petit écran à longueur de journée, ils parcourent toutes les

chaînes du bouquet, pour ceux qui en ont la possibilité, à la recherche de meilleurs programmes. Pour bon nombre d'entre eux, les chaînes des programmes instructifs sont les mieux indiquées pendant ces vacances. Cependant, l'on retient que la présence excessive des enfants devant la télévision peut être source de plusieurs comportements déviants. Un fait qui mérite donc une attention particulière des parents afin de repousser tout écart de comportement que diffuse certaines chaînes de télévision à moralité douteuse.

Au-delà de ses impacts sur les enfants en période de vacances, la télévision demeure l'un des outils de la communication et d'instruction dont l'utilisation devrait être soumise à un contrôle rigoureux des parents pour éviter des quelconques débordements. Des mesures qui, bien évidemment entraîneraient le désaccord et le désapprobation de certains enfants accrocs à leurs "chaînes préférées". Mais dans ce cas, les parents devraient les rappeler à l'ordre afin d'assurer leur éducation et leur réussite à l'avenir.

Pour le compte du Projet d'opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables

Les jeunes micro-entrepreneurs à l'alphabétisation fonctionnelle dans 200 villages

(suite de la page 6)

des jeunes et renforcement des capacités communautaires.

Il est attendu, de 2018 à 2021, que 14.000 jeunes dont 7.000 femmes au moins ont amélioré leurs revenus ; que les capacités de 14.000 jeunes vulnérables sont renforcées en développement d'affaire et sur les questions de citoyenneté ; et que 10.000 jeunes vulnérables ont bénéficié de subventions pour le lan-

ment ou l'expansion de leurs activités génératrices de revenus.

On affirme, à l'ANADEB, que malgré l'amélioration de l'accès aux services de base au Togo, le pays reste loin de ce qui est nécessaire pour atteindre les Objectifs de développement durables (ODD). En milieu rural, 69% de la population vivaient sous le seuil de pauvreté en 2015 ; surtout dans les ménages dirigés par des femmes. En moyenne, (57,5%)

sont plus durement touchés par la pauvreté que ceux dirigés par des hommes (54,6 %). Dans le milieu urbain, la pauvreté a progressé surtout à Lomé, la capitale et sa périphérie, en passant de 28,5% à 34,3 %, entre 2011 et 2015. Le projet proposé vise globalement à répondre à la problématique de la génération de revenus pour les jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo pour leur auto-prise en charge.

Répondant à une directive de l'UEMOA en la matière

La Côte d'Ivoire vise un taux d'inclusion financière de 60 % en 2024

(suite de la page 4)

au statut social", a-t-il relevé.

La stratégie nationale d'inclusion financière est mise en œuvre par l'Agence de promotion de l'inclusion financière de Côte d'Ivoire (APIFCI) créée en mai. Selon le ministère de

l'Economie et des finances, le taux de bancarisation stricte est de 17%, le taux de bancarisation élargi aux systèmes financiers décentralisés s'élève à 25% et le taux global d'inclusion financière s'établit à 41%. L'écosystème financier de la Côte

d'Ivoire comprend 28 banques, deux établissements financiers à caractère bancaire, 50 institutions de microfinance et trois établissements offrant des services financiers via la téléphonie mobile.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°549 DE LOTO KADOO DU 28 Juin 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 550^e tirage de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, c'est à LOMÉ et à KPALIME, que des gagnants de gros lots ont été dénombrés. Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés.

Dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 50241.

A KPALIME, c'est un gros lot de 3.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 40041.

La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente 2019, ça se passe au Togo !

Grattez vos tickets de la TCE 2019 et si vous découvrez trois fois le symbole « avion », vous remportez immédiatement un séjour d'une semaine, dans un hôtel de luxe de la place et votre participation au grand tirage régional du 26 juillet 2019, où vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000F CFA!

Grattez, si vous trouvez trois fois un montant, vous empochez une fois ce montant! Vous pouvez gagner de 200F CFA à 500.000F CFA

Conservez vos tickets non gagnants au grattage, car ils participent au tirage des lots intermédiaires permettant de gagner jusqu'à 100.000F CFA

La Tranche Commune Entente 2019, c'est chez nous !

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE!

BONNE CHANCE A TOUS!!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°550 de LOTO KADOO du 05 Juillet 2019

Numéro de base

Numéros bonus

16 85 70 12 73 72 87

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°105 DE LOTO Sam du 29 Juin 2019

Le tirage N°106 du LOTO Sam a eu lieu samedi 06 Juillet 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est exclusivement à LOMÉ que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. En effet, un gros lot de 2.500.000F CFA a été répertorié auprès de l'opérateur 30242 basé à Hanoukopy.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°106 de LOTO SAM du 06 juillet 2019

Numéro de base

09 35 08 01 24

CONSEIL DE L'ENTENTE

LOTERIE NATIONALE TOGOLAISE



COMMUNIQUE DU CONSEIL DE L'ENTENTE ET DE LA LONATO

A l'occasion de la 25^{ème} édition du tirage de la Tranche Commune Entente des Loteries Nationales des pays du Conseil de l'Entente au Togo en juillet 2019, le Conseil de l'Entente et la LONATO lancent un appel à projets dans le cadre du concours intitulé « Jeunes et entrepreneuriat ».

Ce concours est destiné aux jeunes et femmes entrepreneurs du Togo et vise à sélectionner et financer à hauteur de cinq millions (5.000.000) de francs CFA par projet, les trois (03) meilleurs projets, conçus autour des domaines d'intervention suivants :

- agrobusiness ;
- culture et tourisme ;
- protection de l'environnement.

Les jeunes de 18 à 40 ans, les femmes et les associations de jeunes et de femmes régulièrement constituées, désireux de participer à cet appel à projets pourront consulter les Termes De Références du concours et déposer leurs dossiers de candidatures sous plis fermés, au plus tard le vendredi 12 juillet 2019 à 10 h, à la Direction Générale de la LONATO à Lomé et dans ses représentations régionales à l'intérieur du pays.

Pour plus d'informations, appeler le 22 53 57 00 ou envoyer un mail à lonato@lonato.tg

Le Très Haut Débit
continue son parcours !



est désormais présente à

BAFILO

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

